

Image not found or type unknown



Décès de son patron que faire

Par **aurel06**, le **27/04/2011** à **18:00**

Bonjour,
Je me retrouve dans une situation à laquelle je ne m'attendais absolument pas.
Mon patron est décédé subitement d'un infarctus. Il n'était pas marié et donc c'est sa fille âgée de 12 ans qui a hérité et l'entreprise a fermé.
Quand il décédait j'étais en CDD de 3 mois, cela fait plus d'un mois et je n'ai jamais touché mon dernier salaire, ni solde de tout compte.
Personne ne m'a contacté à ce sujet .. Que dois-je faire ?